



92021 ETIMor
924N
N°76 JUILLET 2026

YQUELON  INFOS

SOMMAIRE

LE MOT DU MAIRE	3
FINANCES	4
PRÉVENTION	6
TRAVAUX ET URBANISME	7
HABITAT	10
AFFAIRES SCOLAIRES	12
ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE	16
ÉQUIPE MUNICIPALE	19
VIE COMMUNALE	29
VIE SOCIALE	35
VIE ASSOCIATIVE	36
INTERCOMMUNALITÉ	39
YQUELON PRATIQUE	43

Directeur de la publication : Stéphane SORRE - Directeur de la rédaction : Philippe PICHARD - Rédaction : Commission communication



Conception graphique : EP Graphisme
www.ep-graphisme.fr
contact@elisepichard.fr



Photographies :
Mairie d'Yquelon



Imprimerie LECUIROT
Gavray (50)
02 33 61 75 35



LE MOT DU MAIRE



YQUELON 2026
DES PROJETS À VIVRE ENSEMBLE

En mars dernier, les électeurs yquelonnais ont choisi de renouveler leur confiance à l'équipe municipale que j'ai l'honneur de conduire depuis 2020. Cette confiance revêt pour moi une signification particulière : élu communal dès 2008, j'ai eu la chance d'accompagner pendant toutes ces années les évolutions de notre commune, de partager ses réussites mais aussi de traverser les difficultés que nous vivons tous (Covid, crise énergétique, changements climatiques, incivilités, etc...).

Sans ignorer la dimension humaine de cet engagement, très riche en échanges mais aussi pleine d'émotions : je ne peux passer sous silence la profonde tristesse liée au décès d'Emmanuelle Berthe, notre « conseillère du Val » comme elle aimait à se baptiser ! Je souhaite par ces quelques lignes lui rendre un très sincère hommage pour la belle personne qu'était Emmanuelle, beaucoup trop vite diminuée puis emportée par la maladie.

Si la composition des équipes municipales évolue à chaque élection, le mandat 2026/2032 s'inscrit bien dans la continuité du travail engagé toutes ces dernières années. Parmi les dossiers majeurs qui nous attendent figure naturellement la poursuite du Plan communal de mobilité. Les aménagements réalisés ont déjà permis d'améliorer les déplacements doux et la sécurité de nombreux usagers. Ce travail doit maintenant être poursuivi avec la même exigence, afin de mieux partager l'espace public avec notamment des travaux à poursuivre sur la rue du Pas. L'avenir de notre école constitue l'autre priorité essentielle. Parce qu'elle est au cœur de la vie de notre commune, parce qu'elle accueille nos enfants et prépare les générations de demain, nous continuerons à lui accorder toute l'attention qu'elle mérite. Les réflexions et les investissements qui seront engagés au cours de ce mandat devront permettre d'offrir aux élèves, aux équipes éducatives et aux familles les meilleures conditions possibles d'accueil et d'apprentissage.

Au-delà de ces projets structurants, notre ambition reste inchangée : faire d'Yquelon une commune toujours plus accueillante, solidaire, dynamique et attentive à chacun. Cette ambition ne peut se construire sans vous. Vos remarques, vos propositions, votre engagement associatif et citoyen participent chaque jour à la vitalité de notre territoire. Je souhaite également remercier les élus municipaux, les agents communaux ainsi que tous ceux qui contribuent, chacun à leur manière, à faire vivre notre commune.

Malgré beaucoup d'inconnues et d'incertitudes, les six années qui viennent seront celles de nouveaux projets attentifs aux transitions climatique et écologique, mais aussi, je le souhaite, de nombreux échanges avec vous. Avec l'ensemble de l'équipe municipale, je les aborde avec confiance, détermination et enthousiasme.

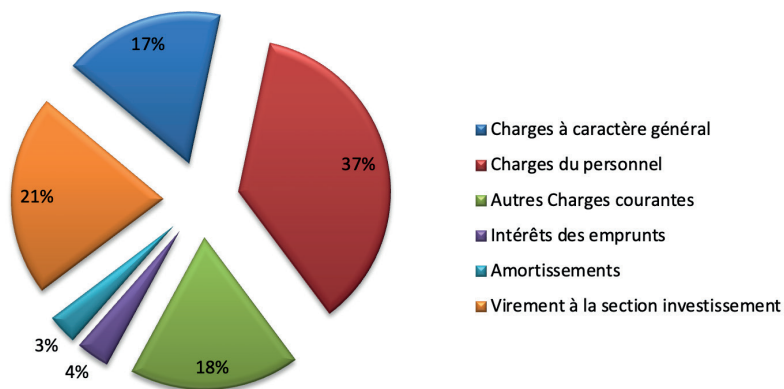
Bonne lecture... et très bel été à toutes et à tous.

Stéphane SORRE
Maire d'Yquelon

FONCTIONNEMENT 2026

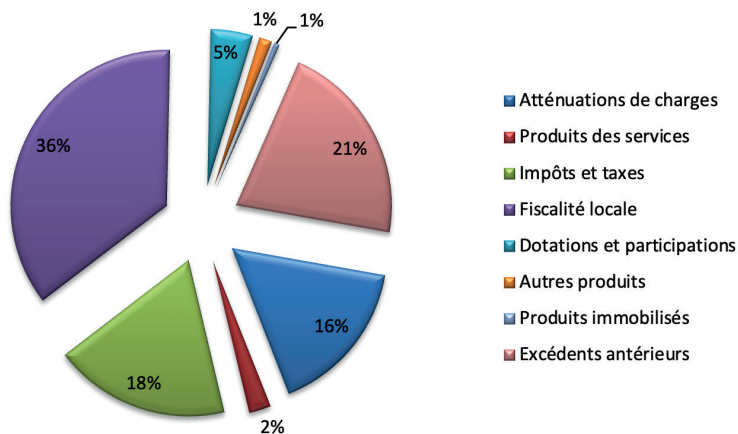
DÉPENSES

Charges à caractère général	299 542,63 €
Charges du personnel	635 000,00 €
Autres charges courantes	315 630,00 €
Intérêt des emprunts	62 000,00 €
Amortissements	55 604,00 €
Virement à la section investissement	372 936,62 €
	1 740 713,25 €



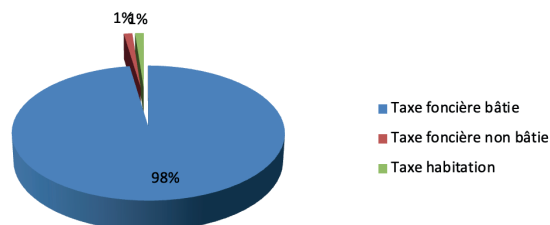
RECETTES

Atténuations de charges	283 000,00 €
Produits des services	39 312,00 €
Impôts et taxes	318 940,00 €
Fiscalité locale	621 550,00 €
Dotations et participations	75 722,00 €
Autres produits	23 350,00 €
Produits immobilisés	10 000,00 €
Excédents antérieurs	368 839,25 €
	1 740 713,25 €



IMPÔTS LOCAUX

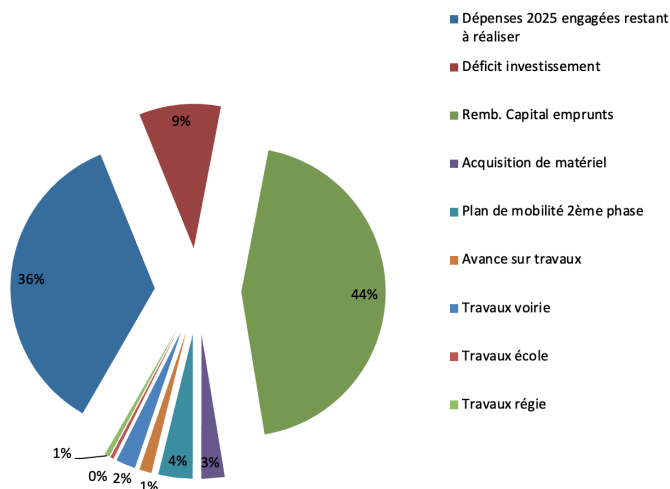
Taxe foncière bâtie	821 076 €
Taxe foncière non bâtie	9 874 €
Taxe habitation	9 994 €
	840 944 €



INVESTISSEMENT 2026

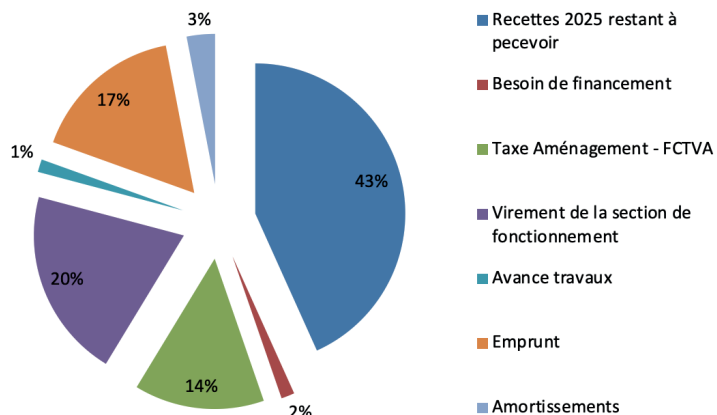
Budgets prévisionnels adoptés le 2 mars 2026

DÉPENSES



Dépenses 2025 engagées restant à réaliser	648 855,00 €
Déficit investissement	167 301,97 €
Remb. Capital emprunts	810 680,00 €
Acquisition de matériel	47 412,62 €
Plan de mobilité 2 ^{ème} phase	70 000,00 €
Avance sur travaux	25 000,00 €
Travaux voirie	40 000,00 €
Travaux école	7 000,00 €
Travaux régie	10 000,00 €
Total	1 826 249,59 €

RECETTES



Recettes 2025 restant à percevoir	790 046,00 €
Besoin de financement	26 110,97 €
Taxe Aménagement - FCTVA	255 873,00 €
Virement de la section de fonctionnement	372 936,62 €
Avance travaux	25 000,00 €
Emprunt	300 680,00 €
Amortissements	55 603,00 €
Total	1 826 249,59 €

CANICULE

Un grand merci aux bénévoles du Comité des Fêtes d'Yquelon et aux agents communaux pour avoir mis en place une solution imaginative d'ombrage dans la cour des maternelles de l'école d'Yquelon... Une solution provisoire pour préserver les enfants de cette canicule.



Dans le cadre de la prévention des risques sanitaires liés aux épisodes de canicule mais aussi pour tout événement demandant la protection des populations (tempêtes, neige, coupures d'énergies, d'eau, ...), **chaque commune du département doit maintenir à jour une liste recensant les personnes vulnérables résidant sur son territoire.** Conformément à l'article L121-6-1 du Code de l'action sociale et des familles, le maire est tenu d'instituer et de tenir à jour ce registre nominatif communal des personnes âgées et des personnes en situation de handicap de sa commune vivant à domicile, qui en font la demande ou à la demande d'un tiers (parents, voisins, médecin...), à la condition que la personne concernée, ou son représentant légal, n'y soit pas opposée.

N'hésitez donc pas à vous faire connaître auprès de la mairie si vous-même ou l'un de vos proches souhaitez figurer sur cette liste communale des personnes vulnérables (confidentialité des données garantie).

CHAUFFAGE DE L'ÉCOLE

Après un peu plus d'un an d'utilisation du nouveau système de chauffage géothermique de l'école, nous pouvons constater une belle économie de 62 % de la consommation cumulée de gaz et d'électricité qui est passée de 134 979 kWh à 51 243 kWh sur deux périodes de 12 mois équivalentes.

PLUi

Depuis le 18 février 2026, le PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal) est entré en application.

Vous pouvez le consulter sur le site internet GTM www.granville-terre-mer.fr rubrique Habitat/URBANISME. Vous pouvez également vous renseigner directement en mairie.



2^{EME} PHASE DES TRAVAUX DE VOIRIE

Aménagement de la rue des Fontaines



ROND DE
QUARTIER
CHÊNE



Attention les noues ne sont pas des places de parking... Ce sont des zones engazonnées sous forme de fossés peu profonds, larges et végétalisés qui recueillent puis évacuent l'eau de ruissellement.



TRAVAUX ET URBANISME

Réfection de la toiture de l'Église

Après la complète rénovation de l'église, restaient à mener à bien les travaux de couverture. C'est désormais chose faite avec le remaniage de toute la couverture (crochets inox) et la dépose totale pour le remplacement par des ardoises naturelles neuves sur l'ensemble du clocher. Ces travaux réalisés par l'entreprise VIGOT de Bréhal ont été financées en totalité par la commune pour un coût de 58 006 € TTC.



Afin de protéger d'une trop forte exposition au soleil et de pouvoir utiliser pleinement les espaces devant la salle de convivialité, la pose de 3 stores a été confiée aux Ets ALEXIS de Saint-Pair-sur-Mer. Leur alimentation électrique a été assurée par M. Christian BRUNEL.

Poste de stores extérieurs à la Salle de Convivialité



“Chemin des bassins”
YQUELON



Commercialisation
septembre 2026

Découvrez votre future maison

Des maisons modernes et
fonctionnelles, pensées
pour le confort de toute la
famille.



Contactez **LOGIMANCHE** au **02.33.75.53.05**

DEVENEZ PROPRIÉTAIRE Grâce à la Location Accession



28 maisons à vendre
Type F4 avec garage et jardin



Photos non contractuelles

Des maisons pensées pour votre bien-être



3 chambres



Espace de vie
pensé pour la
vie familiale



Garage



Jardin

Avec la participation financière sous forme de subvention de

SIS LONGUEVILLE-YQUELON

(Syndicat Intercommunal Scolaire)



L'école, préoccupation majeure de nos deux communes, est gérée par le SIS Longueville-Yquelon dont les membres du bureau ont été renouvelés :

- Brigitte DELALANDE, adjointe à la mairie d'Yquelon, réélue Présidente
- Cécile ÉTIENNE, adjointe à la mairie de Longueville, élue vice-Présidente
- Autres membres titulaires : Élodie LEROUXEL et Stéphane SORRE (Yquelon), Michel BERTIN et Jeannine LETESSIER (Longueville)
- Membres suppléants : Antoine CANTON, Dominique BOUCHARD et Patrick PEYROCHE (Yquelon), Anne JORAM, Jack LELEGARD et Josette LANNIER (Longueville)

PORTE OUVERTE

La porte ouverte de l'école Jean Moulin du 27 mars a connu un grand succès. Les futurs élèves ont pu découvrir, avec leurs parents, les classes, le réfectoire et la salle de motricité.



Les inscriptions demeurent possibles jusqu'à la rentrée scolaire de septembre 2026, à la mairie d'Yquelon.

Activités



CULTURELLES



Les élèves ont participé à plusieurs activités culturelles. Toutes les classes de Longueville et d'Yquelon sont allées voir un spectacle à l'Archipel.

Des sorties cinéma se sont déroulées en mars, mai et juin pour le cycle 2 et le cycle 3.

Les classes de CP et CE1/CE2 ont visité le hangar du Carnaval au mois de janvier. Les enfants ont fêté carnaval le vendredi 13 février. Malheureusement, la rencontre avec les résidents de l'EAM n'a pas pu se faire comme les autres années en raison de la météo.

Activités



SPORTIVES

Différents cycles ont été proposés aux élèves de l'école Jean Moulin :

- Judo,
- Tennis (financé par l'APE),
- Rugby (avec une rencontre finale inter-écoles),
- Natation et voile (initiations financées par GTM),
- Rencontres sportives pour les maternelles.





Sorties PÉDAGOGIQUES

Elles ont été très riches :

- Médiathèque de Granville
- Plage de Bréville
- Bord de mer et pêche pour les maternelles
- Ferme de la Chèvre Rit
- Mini ferme du Taillais
- Îles Chausey pour les classes de GS au CM2



KERMESSE DE L'APE

Spectacle DE FIN D'ANNÉE

Salle de convivialité, le 26 juin 2026, avec la chorale de l'école



ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES

Le 26 avril 2026, l'APE a eu le plaisir d'organiser une journée pétanque placée sous le signe de la convivialité et du partage. Parents et amis se sont retrouvés dans une ambiance chaleureuse autour de belles parties, de rires et de bonne humeur. Au plaisir de vous retrouver lors des prochaines manifestations de l'APE !



BASSINS D'ORAGES DE LA ZONE DÉTENTE—LOISIRS

Les bassins d'orage sont des bassins de rétention temporaires des eaux pluviales.

JUSTE APRÈS LES PLUIES DU MOIS DE FÉVRIER



QUELQUES JOURS PLUS TARD



ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE

EXPÉRIMENTATION

Référents de quartiers



Référents de quartiers : réunion publique d'information du 29 juin

La commune souhaite mettre en place des référents de quartiers. L'objectif principal du référent de quartier est de faciliter la proximité entre les habitants et la municipalité de façon à répondre à leurs interrogations dans les meilleurs délais. Son rôle essentiel tient dans la collecte et la diffusion de l'information. Le référent de quartier est un citoyen fortement impliqué dans la vie de son quartier ; il s'engage dans le cadre d'une mission volontaire et bénévole à œuvrer pour et dans l'intérêt des habitants et leur qualité de vie. Ses champs d'action sont liés, entre autres, à la propreté et l'embellissement des lieux, aux travaux, à la voirie, à la circulation, aux dégradations... Il est le lien social entre les habitants de son quartier et la commune, avec l'objectif de faire prospérer la convivialité.

L'expérimentation doit s'engager autour du quartier du Rond de Chêne, avec les rues de la Goëlette, Saint-Pierre-et-Miquelon, ainsi que l'allée du Clos Constantin.



ZONE 20

Rappel : la zone 20 (centre bourg, Taillais) est une zone de rencontres (piétons, cyclistes, automobilistes) où **le piéton est prioritaire**, expliquant l'absence de passage piétons.

PROPRETÉ URBAINE

QUATRE COMMUNES S'UNISSENT CONTRE LES DÉCHETS ABANDONNÉS

Afin d'améliorer le cadre de vie des habitants, les communes de Donville-les-Bains, Granville, Saint-Pair-sur-mer et Yquelon renforcent leur engagement en faveur de la propreté urbaine avec l'arrivée Marie ARHANT, ambassadrice de la propreté urbaine depuis le 1er juin.

Portée par une ambition collective, cette démarche traduit la volonté des quatre communes d'améliorer durablement la propreté des espaces publics et de sensibiliser les habitants aux bonnes pratiques en matière de tri et de gestion des déchets. En mutualisant leurs efforts, elles entendent mettre en œuvre des solutions adaptées et cohérentes à l'échelle du territoire.

La première phase de la mission consistera à réaliser un état des lieux précis de la situation. Ce travail de terrain permettra d'identifier les zones les plus concernées par les déchets abandonnés, d'analyser les causes de ces dépôts et d'en suivre l'évolution. Cette étude servira de base pour repérer les secteurs prioritaires et définir les actions les plus pertinentes à mener.

À l'issue de ce diagnostic, un plan d'actions partagé sera élaboré. Son objectif est bien de réduire la présence des déchets abandonnés, limiter leur réapparition et encourager l'adoption de comportements plus responsables en matière de tri et de propreté.

Cette démarche est soutenue financièrement par Citéo, éco-organisme et acteur majeur de la réduction des déchets et du recyclage.



ÉDUQUER BOUGER RÉNOVER **CULTIVER**
PROTÉGER **S'ÉPANOUIR** INNOVER PARTAGER

ÉQUIPE
MUNICIPALE
ÉLUS ET AGENTS COMMUNAUX

CONSTRUIRE AVANCER **GRANDIR**
AIDER **COMMUNIQUER** SERVIR

LE MAIRE

Stéphane Sorre



65 ans, marié, 1 fille et 3 petites-filles, habitant Yquelon depuis 1982, je me suis attaché à notre commune qui offre cette alliance entre ville, mer et campagne, grâce à sa situation toute particulière au cœur du pays granvillais. C'est en 2008 que j'ai intégré l'équipe municipale de Chantal TABARD, dans le prolongement de mes engagements associatifs, sportifs ou encore syndicaux. Devenu maire en 2020, je suis convaincu des atouts de notre territoire pour contribuer à la qualité de vie de tous : c'est à travers l'engagement collectif, le travail en équipe et la coopération entre communes que nous parviendrons à apporter des réponses aux attentes de nos habitants, jeunes et moins jeunes, en plaçant toujours l'humain au cœur de nos préoccupations.

LES ADJOINTS



Brigitte Delalande

***1ère adjointe à l'Administration Générale,
aux Affaires Sociales et Scolaires***

Comptable retraitée, j'habite Yquelon depuis 1979 au village du Taillais. Je suis mariée à un vrai Yquelonnais. Nous avons deux enfants et trois petits-fils. Je me suis représentée car la vie communale m'a conquise et j'ai fait de belles rencontres au sein de la municipalité. Pour moi, le social et le scolaire sont des postes passionnants. Le relationnel, le dialogue avec les habitants de la commune sont deux choses primordiales pour une bonne qualité de vie comme celle dont nous profitons dans notre commune d'Yquelon.



Bertrand Lecompanion

***2ème adjoint à l'Aménagement et Cadre de vie,
Service Technique et Travaux***

Né en 1964, j'étais agriculteur à Brécécy avec quelques responsabilités professionnelles et récemment en retraite.

Mon épouse étant donvillaise, nous souhaitions revenir passer nos vieux jours dans la région. Nous avons trouvé une maison sur Yquelon il y a une quinzaine d'années et l'ambiance de la commune nous plaisait beaucoup.

Je me suis intéressé à la vie communale juste avant de déménager et j'y ai trouvé un conseil municipal posé, complice et complémentaire.

Après réflexion et sur proposition de l'équipe et non sans un peu d'appréhension j'ai accepté le poste d'adjoint au maire.

LES CONSEILLERS DÉLÉGUÉS



Etodie Leroufel

Députée aux Affaires Sociales et Scolaires

J'ai 30 ans. Trésorière de l'APE et aujourd'hui conseillère déléguée aux affaires sociales et scolaires, je suis très attachée à la vie de notre commune.

J'ai choisi de me présenter aux élections municipales avec l'envie de m'impliquer concrètement pour les habitants, en particulier pour les familles et les enfants, et de contribuer à renforcer les liens et la solidarité au sein de notre jolie commune d'Yquelon.



Philippe Pichard

Député à la Communication, la Vie Associative et la Culture

Marié et père de 2 enfants, je suis Yquelonnais depuis 1996. Je ne regrette pas ce choix, car il fait bon vivre à Yquelon.

Ce deuxième mandat est pour moi l'occasion de voir se concrétiser les actions initiées au cours des années précédentes. Mes centres d'intérêts me conduisent à vouloir continuer le travail entrepris à faire évoluer le bulletin municipal et le site internet qui sont des moyens de communication au service des habitants. Valoriser la vie associative, la culture, l'éducation au sport pour toutes les générations : des projets d'une équipe motivée, à partager et à vivre ensemble...



Dominique Bouchard

Déléguée au Cadre de vie, Écologie et Référents de quartier

Je suis arrivée à Yquelon en 2021. Dès le covid terminé, je suis allée vers les associations qui m'ont très bien accueillie. Je me suis très vite sentie intégrée à Yquelon. De cette expérience, petit à petit, est née l'idée de pouvoir construire avec la municipalité un avenir agréable pour les Yquelonnais.



Noël Guillouet

Délégué à l'Urbanisme et à la Voirie

64 ans, marié.

Le premier mandat m'a fait découvrir les enjeux et les compromis que représente la vie d'une commune. Dans ce 2ème mandat, je souhaite continuer à prendre part aux décisions qui font « le bon vivre à Yquelon ».



Antoine Canton

Délégué à l'Environnement, Jeunesse et Sport

Je suis arrivé avec ma famille il y a 3 ans sur la commune d'Yquelon. J'ai appris à la connaître progressivement à travers mes activités quotidiennes (jardins partagés, vélo urbain, marche) et je mesure, désormais, la chance que j'ai d'y vivre. La commune bénéficie de la proximité des commerces, de Granville avec des liaisons Bus, de son école et de la campagne. De plus, la qualité de vie est au rendez-vous avec des aménagements de qualité. Je me suis engagé au sein d'un conseil municipal pour valoriser encore l'esprit positif et constructif de notre ville. Mon action tournera autour des thèmes de la jeunesse, des mobilités actives/douces, de l'environnement et du sport. J'espère pouvoir vous rencontrer prochainement pour partager des moments d'échanges avec vous.

LES CONSEILLERS



Perrine Bedoisseau

Yquelon m'a accueillie il y a 3 ans, et j'aime cette ville : une vie de bourg, calme et plaisante, une ville entourée de communes attrayantes et proche de la mer.

Je m'investis dans ma ville en participant aux commissions communication, culture, cadre de vie et intercommunalité. En rejoignant une équipe polyvalente, dynamique et investie, je souhaite prendre part à « des projets à vivre ensemble » pour tous les habitants d'Yquelon.



Chantal Grimal

Je suis retraitée et j'habite au Taillais. Je me représente pour un 2ème mandat car je souhaite continuer à m'impliquer dans la vie de la commune pour aider à poursuivre les actions que nous avons initiées avec le précédent Conseil Municipal que je remercie pour les 6 belles années que nous avons passées ensemble. J'ai aussi envie de participer à la mise en œuvre de nouveaux projets, avec la nouvelle équipe, pour bien vivre ensemble à Yquelon.



Patrick Peyroche

Installé à Yquelon depuis juin 2010, je suis marié et père de deux enfants qui ont tous deux fréquenté notre école. Je suis conseiller municipal sortant élu pour un troisième mandat.

Professionnellement, Je travaille à Avranches en tant que contrôleur des finances publiques. Sportif, j'ai pratiqué le football en tant que joueur pendant 30 ans et suis désormais dirigeant du club de Bréhal où joue mon fils. J'apprécie la lecture et les voyages en lien avec l'histoire.



Iris Attimon

Originaire du pays granvillais, j'ai grandi à Donville-les-Bains. En 2018, mes parents ont fait le choix de s'installer à Yquelon, afin de concilier tranquillité et proximité des commerces et services. Un cadre de vie que j'apprécie pleinement aujourd'hui : le calme de la campagne, la mer à proximité, et tout le nécessaire accessible facilement, un équilibre important.

Mon parcours, entre études et expérience professionnelle, m'a permis de mieux comprendre le rôle et les enjeux d'une équipe municipale. Naturellement, cela m'a amenée à m'intéresser davantage à la vie locale, puis à m'engager en rejoignant la liste de Stéphane SORRE.



Jean-Philippe Denis

Je suis né en 1964, je vis en couple et sans enfant.

Mes parents et moi sommes arrivés à Yquelon en 1970. J'ai été scolarisé à l'école primaire avant de poursuivre mes études à Granville puis Caen et Rennes.

J'ai exercé le métier de technicien informatique itinérant 25 ans avant de faire une reconversion professionnelle dans la fonction Publique Territoriale comme secrétaire de mairie puis, depuis une douzaine d'années, dans la fonction Publique d'État comme agent en charge du recouvrement. J'ai donc décidé de mettre ma connaissance de la commune ainsi que mes diverses expériences professionnelles, au service de la municipalité, en rejoignant la liste de Stéphane SORRE en participant aux commissions urbanisme, communauté de communes et finances et également le lien avec le Syndicat mixte Manche Numérique.



Jacqueline Riffault-Silk

Née le 11 mai 1951, je connais depuis toujours la commune d'Yquelon, où j'ai effectué de nombreux séjours dans la maison de vacances familiale acquise voici bientôt 100 ans par mes grands-parents Édouard et Lucie RIFFAULT.

Mariée à Joseph SILK, astrophysicien, deux enfants et quatre petits-enfants, je suis aujourd'hui retraitée après une carrière de magistrat spécialisé dans les affaires commerciales et la régulation économique, poursuivie auprès de diverses autorités administratives indépendantes, de la cour d'appel de Paris puis à la chambre commerciale de la Cour de Cassation.



Joël Félix Champagne

Naissance le 12 avril 1951. Fils d'agriculteurs à Cancale.

Fonctionnaire au ministère de l'Intérieur en région parisienne en 1972.

J'ai choisi la région Granvillaise pour la retraite... la commune d'Yquelon pour sa tranquillité et son dynamisme, ainsi que sa proximité maritime.

LES CONSEILLERS SUPPLÉANTS



Emmanuelle Berthe



Livio Nabab

Suppléant du conseil municipal, je suis également investi dans la commune en tant que président du Comité des Fêtes.

HOMMAGE À EMMANUELLE BERTHE

Réunis ce lundi 22 juin, les membres du conseil municipal d'Yquelon ont marqué une minute de silence en hommage à celle qui les a quittés le matin même. C'est en effet avec une grande tristesse que Stéphane SORRE, maire de la commune a dû annoncer le décès d'Emmanuelle BERTHE. « Rien ne laissait paraître le lundi précédent, lors d'une réunion plénière à laquelle elle avait activement participé, qu'une telle issue allait survenir aussi rapidement... Sa maladie avait conduit à ce qu'elle poursuive son engagement municipal en qualité de conseillère suppléante mais toujours très impliquée dans la vie de la commune. Élue pour la première fois en 2020, Emmanuelle était particulièrement soucieuse de bien comprendre les enjeux locaux et d'apporter sa contribution, toujours mesurée et intelligente, à la vie communale. Personnalité tellement riche et attachante, sa disparition laisse un grand vide dans notre communauté d'élus et pour tous ceux qui avaient la chance de la connaître » témoigne Stéphane SORRE.

UNE ÉQUIPE

7 COMMISSIONS

URBANISME

Noël GUILLOUET, Iris ATTIMON, Antoine CANTON, Joël CHAMPAGNE, Brigitte DELALANDE, Jean-Philippe DENIS, Bertrand LECOMPAGNON, Patrick PEYROCHE, Jacqueline RIFFAULT-SILK

COMMUNICATION

Philippe PICHARD, Perrine BEDOISEAU, Dominique BOUCHARD, Joël CHAMPAGNE, Brigitte DELALANDE, Chantal GRIMAL, Noël GUILLOUET, Jacqueline RIFFAULT-SILK, Emmanuelle BERTHE

VIE ASSOCIATIVE CULTURE

INTERCOMMUNALITÉ

Stéphane SORRE, Iris ATTIMON, Perrine BEDOISEAU, Antoine CANTON, Jean-Philippe DENIS, Bertrand LECOMPAGNON, Elodie LEROUXEL, Patrick PEYROCHE, Philippe PICHARD, Jacqueline RIFFAULT-SILK

CADRE DE VIE ENVIRONNEMENT

Dominique BOUCHARD, Antoine CANTON, Perrine BEDOISEAU, Joël CHAMPAGNE, Chantal GRIMAL, Bertrand LECOMPAGNON

SPORT JEUNESSE

Elodie LEROUXEL, Antoine CANTON, Dominique BOUCHARD, Brigitte DELALANDE, Bertrand LECOMPAGNON, Patrick PEYROCHE, Livio NABAB

AFFAIRES SOCIALES ET SCOLAIRES

Elodie LEROUXEL, Dominique BOUCHARD, Brigitte DELALANDE, Chantal GRIMAL, Jacqueline RIFFAULT-SILK, Livio NABAB

FINANCES

Stéphane SORRE, Brigitte DELALANDE, Jean-Philippe DENIS, Noël GUILLOUET, Bertrand LECOMPAGNON, Elodie LEROUXEL, Patrick PEYROCHE, Philippe PICHARD, Jacqueline RIFFAULT-SILK, Emmanuel BERTHE

LES AGENTS COMMUNAUX

SERVICE ADMINISTRATIF



*Sonia DELANGLE, secrétaire générale de mairie (à droite)
Sylvie DENNER, agent d'accueil et administratif (à gauche)*

SERVICE TECHNIQUE



*Renaud PICOT, responsable du service technique (au centre)
David MAREK, Victor RICHTON, Stéphane TENCÉ, Dominique CROCHET, agents techniques polyvalents (de gauche à droite)*

SERVICE PÉRISCOLAIRE — SCOLAIRE



*Nicolas BRAIE, responsable du service scolaire et cuisinier depuis le 29/08/2022 (au centre)
Marie-Lise DUDOUIT, ATSEM depuis le 01/09/2021 (1ère à gauche)
Gaëlle COLIN, ATSEM depuis le 31/08/2018 (2ème à gauche)
Katharina DE OLIVEIRA (1ère à droite), ATSEM en remplacement de Nathanaëlle GUERIN, depuis le 03/11/2025 (1ère à droite)
Sophie LEMOINE, agent polyvalent depuis le 01/02/2025 (absente sur la photo)
Marina LE BRUN, agent polyvalent sur le service périscolaire et l'entretien des bâtiments publics depuis le 01/09/2022 (2ème à droite)*

DANS LE RÉTRO... LE 9 JANVIER 2026 LES VOEUX DU MAIRE



26 avril 2026, journée du souvenir des victimes de la Déportation

Cérémonie mutualisée à Yquelon, animée par l'Harmonie du Cap Lihou

YQUELON
Stéphane SORRE
Maire d'Yquelon

DONVILLE
Les Bains
Michel DUNEAM
Maire de Donville-les-Bains

GRANVILLE
Nicolas GERMAIN
Maire de Granville

Régis BINET
Maire de Saint-Pair-sur-Mer

et les membres de leurs conseils municipaux
ont le plaisir de vous inviter à la cérémonie patriotique
à l'occasion de la Journée nationale des victimes et des héros de la Déportation

Dimanche 26 avril 2026 à 11 heures
Monument aux Morts - Mairie d'Yquelon

Un vin d'honneur sera offert à l'issue de la cérémonie.



8 mai 1945

À Yquelon



À Granville



BEAUMONT LAURENT - BECOURT VIRGINIE - BOTHUON ANNE - BREUIL ALEXANDRE - BRIDoux JEAN-CHRISTOPHE - BRUSQUET JOEY
CLERMONT AMELIE - CHEGNI BAHMAN - DUPARD MARC - GONZALEZ MANDLI - RYANE - LASCO - LASSERRE CLOTHILDE
LEBOUTELLER JEREMY - MEYER PHILIPPE - MORGAN - PALACIOS NOEMI - RAZMIOD SEPIDEN - ZANAGA CLAUDIA

FESTIVAL INTERNATIONAL D'ART CONTEMPORAIN

19 ARTISTES - 13 JARDINS - 4 COMMUNES

PARCOURS ARTISTIQUE DANS LES COMMUNES DE DONVILLE-LES-BAINS, YQUELON, BRÉVILLE-SUR-MER ET LONGUEVILLE

6^È ÉDITION

BOTANIK' ART

23, 24, 25 MAI 2026

SAMEDI 23 ET DIMANCHE 24 MAI : 10 H - 18 H
LUNDI 25 MAI : 10 H - 17 H



YQUELON Mairie

EST PARTENAIRE !

Au coeur de la boucle du festival Botanik'Art, dans son écrin de verdure, la commune d'Yquelon a une nouvelle fois su séduire les visiteurs en accueillant trois lieux d'exposition aussi inspirants que complémentaires.

Le Jardin de l'Ancre, véritable écrin de verdure où l'abondance végétale compose un univers vivant, riche et apaisant, a offert un cadre idéal aux créations de Manoli Gonzalez. Ses délicates céramiques inspirées du monde végétal semblaient dialoguer naturellement avec les fleurs, les feuillages et les couleurs du jardin.

À quelques pas de là, au coeur du bourg, la cour de la mairie, entouré de pierres anciennes et baigné d'une atmosphère où le temps semble suspendu, a offert un cadre exceptionnel à Phil Meyer pour la réalisation d'une sculpture sur une souche vivante. Les compositions florales imaginées par le service des espaces verts ont apporté une note de fraîcheur et d'élégance, participant pleinement à la mise en valeur du lieu. Durant les trois jours du festival, petits et grands ont pu observer le geste de l'artiste et suivre, avec curiosité et admiration, la naissance progressive de son oeuvre.

La Grange dîmière s'est quant à elle métamorphosée en véritable cabinet de curiosités. L'univers singulier de Jérémy Lebouteiller a interpellé les visiteurs, les invitant à s'émerveiller, à s'interroger et parfois même à être troublés. Une expérience artistique forte qui a marqué les esprits.

Pour terminer la boucle, le Petit Bois a offert sa fraîcheur et sa quiétude aux oeuvres animalières de Lasco. Au détour des sentiers ombragés, les visiteurs ont découvert loups, girafes et autres créatures qui semblaient prendre vie au milieu de la nature, créant un dialogue poétique entre art et environnement.

Le temps d'un week-end, Botanik'Art a ainsi fait rayonner l'art au coeur d'Yquelon. En associant la découverte d'oeuvres originales à celle de lieux empreints de charme et d'authenticité, le festival a offert aux visiteurs une parenthèse conviviale, propice à l'émerveillement et à la rencontre.

Armelle TOUZÉ et Marc DUPARD
(Association L'ALTERNATEUR 48°N/1°W)



GRANGE DIMIÈRE



COUR DE LA MAIRIE



JARDIN DE L'ANCRE



PETIT BOIS

Les Poulets du Dimanche



Les Légumes DU MARDI

OSE Environnement, structure d'insertion par l'activité économique, fait partie du groupement OSE (Objectif Solidarité Emploi). Elle accompagne des personnes éloignées de l'emploi tout en réalisant des travaux liés à l'environnement, aux espaces verts, au patrimoine bâti, au nettoyage des plages, au maraîchage et à d'autres activités utiles au territoire.

Chaque mardi, de 9h à 12h, place du Boscq à Yquelon, l'association propose une vente de légumes cultivés localement.



Épicerie SOCIALE



Nous avons le plaisir de vous transmettre les résultats de la dernière collecte alimentaire organisée sur le territoire du SIAS. Grâce à la mobilisation des bénévoles, des partenaires et des habitants,

5 735 kg de denrées alimentaires ont pu être récoltés.

Ce résultat témoigne, malgré le contexte national et mondial, d'un bel élan de solidarité au sein de nos 7 communes. Ces dons permettront de soutenir concrètement les personnes en situation de précarité sur notre territoire. Nous tenons à remercier chaleureusement l'ensemble des acteurs ayant contribué à la réussite de cette opération, et dont quelques familles yquelonnaises bénéficient tout au long de l'année.



S.I.A.S.



766, Avenue des Matignon
50400 GRANVILLE

Le Syndicat Intercommunal d'Action Sociale (SIAS) a mis à jour ses instances :

• Président : Jean-René LEDOYEN

Représentantes YQUELON :

• Titulaires : Brigitte DELALANDE, Élodie LEROUXEL

• Suppléantes : Dominique BOUCHARD, Chantal GRIMAL

THÉÂTRE

En janvier 2026, la troupe « Entre scène et mer » s'est produite devant plus de 1200 personnes au cours des 6 représentations proposées à la salle de convivialité d'Yquelon. La pièce « Saveurs Corses » de Jean-Luc Tabard a permis de verser des dons au Téléthon aux Amis de l'Ehpad Le Vallon de Saint-Pair-sur-Mer et à l'Établissement d'Accueil Médicalisé d'Yquelon. Les prochaines représentations auront lieu en décembre 2026.



CYCLISME

Le 45ème Grand Prix du Comité des fêtes s'est déroulé le 29 mars 2026. Un grand merci à Jacky HÉBERT, aux signaleurs et aux bénévoles pour leur participation à la réussite de cette journée.

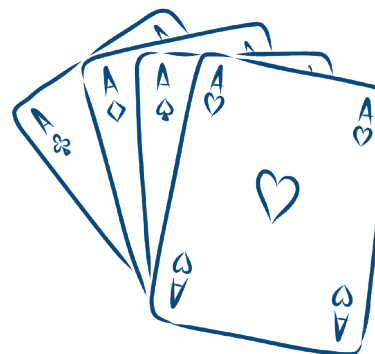
FÊTE CHAMPÊTRE YQUELON 20 & 21 JUIN 2026



AMICALE YQUELONNAISE

du 3ème âge

Les adhérents de l'association se réunissent, à la salle de convivialité, les après-midis des 2èmes et 4èmes jeudis du mois pour jouer à la belote au tarot ou au Scrabble. Un goûter est servi au cours de l'après-midi. Le 5 mai a été organisée une sortie à la ferme de Marie Guerzaille à Saint-Caradec. Pour le 2ème semestre sont prévus : 2 concours de belote les 22 septembre et 3 novembre, un repas spectacle à Condé sur Vire le 10 novembre, et le traditionnel déjeuner de Noël le mardi 15 décembre. Les membres du bureau rappellent qu'ils seraient heureux d'accueillir des nouveaux adhérents (21€ l'adhésion pour l'année).



Pour tout renseignement, inscription, merci de prendre contact auprès de Monsieur PICOT (Président de l'association) au 07 77 77 75 54.

LISTE DES associations

COMITÉ DES FÊTES D'YQUELON

PRÉSIDENT

M. Livio NABAB
comitedesfetesyquelon@gmail.com

AMICALE YQUELONNAISE DU 3^{ÈME} ÂGE

PRÉSIDENT

M. Marcel PICOT
07 77 77 75 54

ASSOCIATION À L'EN(VIE) D'ÉCRIRE

PRÉSIDENT

M. Jean-Louis STASSIN
contact@alenviedecrire.fr

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DU R.P.I. LONGUEVILLE-YQUELON

PRÉSIDENTE

Mme Amandine BELLISSOR
ape.longueville-yquelon@laposte.net

ASSOCIATION DE PROTECTION ET DE MISE EN VALEUR DE L'ÉGLISE D'YQUELON

PRÉSIDENT

M. Bernard DEBOISLOREY

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE LES DRÔLES DE DAMES

PRÉSIDENTE

Mme Ginette GUY
06 16 39 58 73

ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS

PRÉSIDENT

M. Daniel DOLLEY
02 33 89 58 03

LES JARDINS DE LA LUCERIE

PRÉSIDENT

M. Christian LEBEDEL
christine.doublet@sfr.fr

LA DÉTENTE YQUELONNAISE

PRÉSIDENTE

Mme Yvette GARDIEN
detenteyquelonnaise@gmail.com

ASSOCIATION DES MEMBRES DE L'ORDRE DES PALMES ACADÉMIQUES

PRÉSIDENTE (Section de la Manche)

Mme Heidrun AUMONT
h.aumont2@ikmail.com

Qui sont les maires de Granville Terre & Mer ? 2026-2032



INSCRIPTIONS 2026-2027

L'inscription aux transports scolaires pour la rentrée 2026-2027 a débuté mi-juin. Ce transport, entièrement pris en charge financièrement par la Communauté de Communes Granville Terre & Mer, est organisé :

- par le réseau intercommunal Néva scolaire (lignes A-B-C) pour les élèves domiciliés à Granville
- par **le réseau régional Nomad scolaire pour les élèves des autres communes du territoire**, dont Yquelon : Inscriptions du 16 juin au 16 juillet en ligne sur nomad.normandie.fr/le-transport-scolaire



TRANSPORT

scolaire



GRATUITÉ MAINTENUE

Rappel : Granville Terre & Mer a instauré (en 2022, lors du mandat précédent) la gratuité du transport scolaire pour l'ensemble des élèves domiciliés sur son territoire et y consacre en réalité un budget annuel de 300 000€ :

- 200 000€ de gratuité remboursée par GTM à la Région au titre des abonnements scolaires Nomad (l'abonnement plein tarif coûte normalement 130 € pour un élève);
- 100 000€ de dépenses d'exploitation pour les circuits ABC Néva.

Toutes les informations sont disponibles sur le site internet de Granville Terre et Mer : granville-terre-mer/mobilites

SENSIBILISATION À LA SÉCURITÉ ET CITOYENNETÉ

De mai à juillet, le service Mobilités de Granville Terre & Mer sensibilise des élèves de CM2 et 6^{ème} à la sécurité et citoyenneté dans les transports scolaires.

Deux agents ont été formés par l'Association nationale pour les Transports éducatifs de l'Enseignement public, pour intervenir dans les classes. L'objectif : informer et former les enfants au « mode d'emploi » des transports scolaires et les sensibiliser aux règles de sécurité et à la citoyenneté autour de 4 thèmes :

- 1 - Traverser mieux
- 2 - Monter mieux
- 3 - Sortir vite (exercice d'évacuation)
- 4 - Initiation à la citoyenneté

Chaque séance est complétée par le visionnage d'une vidéo, un débat, la distribution de supports pédagogiques et une mise en situation pratique, avec un car Néva.

Dans le cadre de son Projet alimentaire territorial et de son Contrat local de Santé, la Communauté de Communes a réuni pour la première fois, le 28 avril, les acteurs du territoire autour des enjeux de la solidarité alimentaire. Couplées à une enquête en cours auprès des habitants, ces rencontres permettront bientôt d'agir concrètement face à la précarité alimentaire sur le territoire.

Constats à l'échelle intercommunale

- Méconnaissance des acteurs de la précarité alimentaire du territoire et de leurs champs d'intervention
- Présence hétérogène de l'aide alimentaire dans les communes du territoire
- Absence de données quantitatives et qualitatives autour de la précarité alimentaire
- Présence d'un Projet alimentaire territorial, pour permettre à tous les habitants d'accéder à une alimentation plus saine, plus locale et plus durable, et d'un Contrat local de Santé, pour réduire les inégalités territoriales et sociales en santé, ces deux dispositifs pouvant constituer un levier d'action efficace contre la précarité alimentaire

Objectifs des Rencontres de la solidarité alimentaire

La Communauté de communes a souhaité réunir tous ceux qui peuvent agir sur le territoire contre la précarité alimentaire, afin de créer de l'interconnaissance entre eux, d'identifier leurs initiatives, de mieux coordonner leurs actions et leur donner envie de se mobiliser.

Ainsi, le 28 avril, acteurs du social et de la santé, communes, associations, partenaires institutionnels et distributeurs étaient réunis à l'espace Pierre & Marie Curie, à Granville.

Ils ont cartographié leurs structures et actions, puis partagé leurs expériences, dont celle de la Caisse locale d'Alimentation de Flers, avant d'imaginer ensemble des actions locales en faveur de la solidarité alimentaire : aménagement des espaces et paysages, santé, transformation des structures d'aide alimentaire, éducation alimentaire et participation citoyenne, etc.

À la suite de ces rencontres, un comité technique va être créé fin juin, afin de poursuivre les pistes évoquées et de mettre en place des actions concrètes dans les mois à venir.

Diagnostic de la précarité alimentaire

Pour répondre à ces enjeux, la Communauté de communes réalise actuellement un diagnostic sur la précarité alimentaire. Un questionnaire est diffusé auprès des habitants, pour mieux connaître leurs pratiques alimentaires et comprendre leurs habitudes et besoins.

Contact de Granville Terre & Mer :

Lucile Mairesse, chargée du Projet alimentaire territorial et filières

06 75 21 48 90 - l.mairesse@granville-terre-mer.fr

**ENQUÊTE EN COURS
JUSQU'AU 31 JUILLET**



ENQUÊTE

SUR VOS



PRATIQUES ALIMENTAIRES

**Votre avis compte pour construire
une alimentation accessible à tous !**

Rapide :
quelques minutes
suffisent !



Dans le cadre de sa politique alimentaire, la Communauté de communes réalise une étude sur les pratiques alimentaires et les situations de précarité alimentaire sur le territoire.



Aidez-nous à mieux comprendre vos pratiques de consommation, vos habitudes alimentaires, mais aussi les éventuelles difficultés que vous pouvez rencontrer pour accéder à une alimentation adaptée à vos besoins.



**RÉPONDEZ AU
QUESTIONNAIRE EN
LIGNE**



urlr.me/8kgJ9W



ANONYME

Vos réponses restent anonymes et strictement confidentielles



UTILE

Vos réponses nous aideront à agir sur notre territoire



**ENQUÊTE
EN COURS**

jusqu'au
31 juillet
2026




VIEUX GRÉEMENTS | EXPOSITIONS | ANIMATIONS | PROJECTIONS


FESTIVAL DES VOILES DE TRAVAIL


DU 19 AU 23
AOÛT 2026

GRANVILLE
PORT DE PÊCHE



- GRANVILLE. — 1926

 Granville
Terre & Mer
Communauté de Communes



MÉDECIN

Dr Emmanuel GERMAIN
Téléphone : 09 81 64 99 76

ÉCOLE

Téléphone :
02 33 90 87 57 (Yquelon)
02 33 90 80 10 (Longueville)
Courriel : ecole.yquelon@wanadoo.fr

RESTAURANT ET GARDERIE SCOLAIRES

Téléphone : 02 33 90 87 60

ASSISTANTES MATERNELLES

Liste disponible en mairie
ou sur le site internet

CRÈCHE FAMILIALE

Renseignements à la Maison
de la Petite Enfance
Téléphone : 02 33 69 20 60

Les déchets ménagers :

Le ramassage des ordures ménagères est assuré le jeudi matin par les services de la Communauté de Communes de Granville Terre et Mer. Les nouveaux résidents doivent déposer leur demande de conteneur à la mairie. Les conteneurs doivent être enlevés du domaine public le plus rapidement possible après le passage du véhicule de collecte. En aucun cas le conteneur ne peut rester en permanence sur le domaine public.

Déchèterie :

Située sur le site de Mallouet à Granville, elle est ouverte du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h, fermée le jeudi sauf de mai à septembre.

Téléphone : 02 33 91 92 60

Une carte est nécessaire pour accéder à la déchèterie.

Les dépôts sauvages et la loi :

Tout dépôt sauvage est considéré comme une infraction et fera l'objet d'une contravention de 120€.

Les activités bruyantes :

Les travaux de bricolage ou de jardinage susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, ne peuvent être effectués que les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30, les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h, les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Allumage de feux interdit.

Autorisations d'urbanisme :

Toute construction d'une superficie supérieure à 20 m² (garage, véranda...) doit obligatoirement faire l'objet d'une demande de permis de construire. Une déclaration préalable doit être faite pour les constructions dont la surface plancher est inférieure à 20 m² (sous réserve d'une construction déjà existante sur le terrain) ainsi que pour les abris de jardin, la construction ou la modification d'une clôture, en respectant les règles d'urbanisme.

Vous pouvez déposer vos demandes d'autorisation d'urbanisme : certificat d'urbanisme, déclaration préalable, permis de construire, permis d'aménager et permis de démolir sous format numérique en vous connectant sur le Guichet numérique des autorisations d'urbanisme grâce au lien urbanisme.granville-terre-mer.fr. Ce nouveau portail permet de simplifier les démarches des habitants et des professionnels mais aussi d'améliorer considérablement l'organisation et le fonctionnement administratif, en optimisant les temps de traitement des dossiers.

Nb : Pour contribuer à la propreté de la commune et faciliter le travail des agents communaux lors de l'entretien des espaces verts (tonte et débroussaillage), nous vous demandons, dans la mesure du possible, de déplacer vos véhicules des places de stationnement. Nous vous remercions de votre compréhension.

À VOS AGENDAS !

- 11 juillet 2026 : Bal des Pompiers
- Du 19 au 23 août 2026 : Festival des Voiles du Travail
- 22 septembre 2026 : Concours de belote organisé par l'association de l'Amicale du 3^{ème} âge, salle de convivialité
- 29 septembre 2026 : Spectacle de l'Union Nationale des Combattants et Soldats de France, salle de convivialité
- 3 novembre 2026 : Concours de belote organisé par l'association de l'Amicale du 3^{ème} âge, salle de convivialité
- 15 novembre 2026 : Repas des aînés
- 4, 5, 6, 11 et 12 décembre 2026 : Représentations théâtrales
- 13 décembre 2026 : Concert de Noël en l'église Saint-Pair d'Yquelon
- 15 décembre 2026 : Repas de l'association de l'Amicale du 3^{ème} âge
- 8 janvier 2027 : Voeux du Maire
- 9 janvier 2027 : Assemblée générale du Comité des Fêtes d'Yquelon



YQUELON MAIRIE



MAIRIE D'YQUELON

130, rue de la Grange Dîmière - 50400 YQUELON
02 33 50 37 34
contact@mairie-yquelon.fr
www.mairie-yquelon.fr

DU LUNDI AU VENDREDI
De 9h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00